

Commission « Vivre ensemble, Paix sociale, Sécurité »

Réunion du lundi 27 novembre 2017

Participants : 14 Excusés : 5

I Travaux de voirie rues Alain et Vercingétorix

1-Sur la mise en place et la réalisation des chantiers, COQUA et des habitants ont alerté la Mairie du 14^{ème} sur 3 points :

*la signalisation a été et reste chaotique et insuffisante (absence de panneaux à certains endroits, surabondance de panneaux, parfois contradictoires) alors que les automobilistes, les motards, les conducteurs de scooters, les cyclistes privés provisoirement de piste cyclable et les piétons devraient être appelés à une vigilance maximale

*des motos et scooters (pour éviter les embouteillages) et des cyclistes sans solution alternative zigzaguent sur les trottoirs et frôlent les portes des halls d'immeubles, risquant à tout moment de percuter des piétons ou des personnes sortant d'un immeuble (très nombreux témoignages)

*les inquiétudes légitimes sur la réalisation des travaux de désamiantage qui ont été réalisés dans la rue Alain, pour les riverains et pour les enfants jouant dans le square Wyszinski en bordure de cette rue. Le manque d'information a, une fois de plus, activé les tensions et les peurs : y avait-il de l'amiante, si oui où ? pourquoi des plaques de goudron ont été entreposées pendant plusieurs jours puis déblayées un matin vers 6h30, après les interventions de riverains et de COQUA? pourquoi, dans un site à ciel ouvert protégé par des bâches de 2 mètres, peut-on penser que seuls les ouvriers doivent être protégés ?

Aux alertes et aux demandes d'information, une seule réponse de la Mairie : « on va voir avec l'entreprise... » sans aucun retour vers les habitants, sans aucun contrôle.

De même, la Mairie n'a pas fourni les documents précis et validés décrivant les travaux et des projets définitifs, malgré des demandes renouvelées.

2-Modification des voies de circulation :

La commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » souhaite disposer d'une étude d'ensemble des projets sur les voies de circulation du 14^{ème} arrondissement présentés par des professionnels compétents, avec avis de la Préfecture de Police, afin d'améliorer la qualité des travaux et débats du Conseil de quartier

*pour la rue Alain : le projet prévoit de faire circuler les voitures le long des immeubles, sans élargissement du trottoir. La vie des habitants riverains, déjà affectée par les bruits des trains et travaux sur voie de la gare Montparnasse, va être gravement dégradée.

La Mairie du 14^{ème} ne nous a toujours pas fourni les plans du projet définitif, ne nous a toujours pas fait connaître la date de la décision, ne nous a toujours pas fourni le compte-rendu de la réunion « participative » au cours de laquelle les habitants auraient donné un avis favorable à ce projet.

Des membres de la commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » vont vérifier le plan de circulation décidé par le Conseil de Paris Certains participants demandent que soit inversé le sens de la circulation de la rue Alain d'autres que la rue soit réservée aux véhicules prioritaires et aux autobus RATP (59 et Noctilien).

*Pour la rue Vercingetorix : cette rue fait suite à la rue Alain (voir ci-dessus) et à la rue Pernety. Son passage à 1 voie est incompatible avec le cumul des 2 flux de circulation, incluant des véhicules de secours, des camions, des autocars et autobus (ligne 59, voir ci-dessous).

Les habitants qui ont lutté pour refuser la radiale desservant la Porte de Vanves retrouvent aujourd'hui une situation similaire !

La commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » demande que soit interdite la circulation des camions et autocars sur les rues Alain et Vercingetorix (portion à une voie de rue Pernetz à rue d'Alesia)

****Bruit et pollution :*** Les rues Alain et Vercingetorix subissent une circulation sur une voie qui correspond à la situation définitive après travaux. Ces 2 rues sont occupées par une circulation continue, les ambulances sont bloquées et peuvent klaxonner depuis l'entrée de la rue Alain jusqu'à la rue de Gergovie sans possibilité de dégagement, des camions continuent à utiliser ces voies. A certaines heures, sur la place de Catalogne, 2 files de véhicules attendent leur tour pour entrer dans la rue Alain. Cette situation a évidemment empiré du fait de l'inversion partielle de la rue du Château qui prive les véhicules d'une 2^{ème} voie de dégagement

NB : Des vidéos sont disponibles sur You Tube « rue Alain » et vont être reprises par TELE14

Une crèche privée est en cours d'installation à l'angle Catalogne/Alain Les enfants seront immédiatement impactés par la pollution.

Etant donné la situation, la commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » maintient les demandes de capteurs bruits et pollution sur les rues Alain et Vercingetorix et attend de la Mairie qu'elles soient faites en urgence auprès des services compétents de la Préfecture de Police, afin qu'une étude d'impact soit faite sur des données quantitatives fiables.

****Stationnement :*** plusieurs dizaines de places ont été supprimées définitivement rue Pernetz (installation de crochets pour vélos vides jour et nuit, de places pour motos, agrandissement de la station Vélib), rue Alain (2 côtés) et rue Vercingetorix (côté pair, entre rues Pernetz et Gergovie, en attendant les travaux de rétrécissement entre rues de Gergovie et Alésia). Les voitures se garent sur les zones piétonnes (rue Guilleminot, Vercingetorix et Ventadour) dont l'accès n'a toujours pas été bloqué. La mairie du 14^{ème} et le commissariat ont été alertés à de nombreuses reprises, en vain.

La commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » demande que des potelets ou tout autre mobilier urbain bloquant l'accès des véhicules aux zones piétonnes et trottoirs soient immédiatement installés et que des verbalisations et des enlèvements de véhicules systématiques soient faits.

****Ligne de bus 59 :*** la mise en place d'un nouveau moyen de transport public est évidemment une bonne nouvelle dans un quartier mal desservi par le métro (ligne 13 saturée) et les bus (ligne 62 et 88 en particulier, trop souvent bloquées dans les embouteillages) Mais, dans le quartier, son passage est prévu dans 3 rues à une voie seulement (Sud-Nord : Losserand très passante et commerçante. Nord/Sud : Alain-Vercingetorix –voir plus haut). La question se pose dans d'autres rues de l'arrondissement (ex :rue Brezin).

Etant donné l'état de la circulation rues Losserand, Alain et Vercingetorix (une voie de circulation), la commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » demande soit que le trajet du bus 59 soit revu et détourné vers des rues plus larges ou aménagées avec un couloir ad hoc.

Cette demande, avec la part du compte-rendu correspondante, sera transmise à la Mairie de Paris, à la direction de la RATP et au STIF

II - Priorités de la commission et stratégie de mise en œuvre 2017-2018

Rédaction d'un **cahier de doléances** sur 5 thématiques :1 Sécurité et Tranquillité publique 2 Activité économique et sociale 3 Propreté 4 Démocratie locale 5 Autres

Ces cahiers seront signés par la commission et par les associations et collectifs qui le souhaiteront.

Ils seront adressés à la Mairie de Paris, à la Mairie du 14^{ème}, au commissariat du 14^{ème} en janvier 2018.

La page introductive est adoptée en séance. Le schéma des fiches thématiques est adopté en séance.

Des photos datées compléteront les exemples. Le recto de la page « Sécurité et tranquillité publique » est adoptée en séance

Un exemplaire de chaque fiche thématique sera envoyée aux participants de la commission afin que chacune et chacun amende le RECTO et en complète le VERSO par des exemples

III- Expérimentation des 8 carrefours sans feux tricolores et des espaces verts ouverts en continu

(voir courrier adressé à Mairie de Paris et à la Mairie du 14^{ème})

1-Suppression provisoire des feux de signalisation tricolores et des dispositifs sonores destinés aux déficients visuels sur 8 carrefours : Complétant l'historique des feux de signalisation depuis le 18^{ème} siècle présenté au dernier Conseil de quartier, une information a été apportée dans INFOMAG nov-déc.2017 sur l'objectif de cette « expérimentation »: réduction de la pollution par la fluidification de la circulation, réduction du nombre des accidents grâce à un accroissement de la vigilance et des conducteurs et des piétons Elle est supposée durer jusqu'en juillet 2018 .

La commission constate que cette « expérimentation » a été décidée sans aucune concertation avec les habitants, sans aucune information des usagers (y compris les enfants des écoles et les jeunes aveugles et déficients visuels en formation au FORJA situé rue de l'Ouest), sans aucun dispositif de signalisation et de sécurisation spécifiques .

La commission considère que le site de l'expérimentation a été mal choisi et pénalise les habitants déjà exaspérés par les problèmes du quartier, quartier truffés de chantiers (assainissement, voirie, gaz) qui rendent la circulation des piétons déjà difficile voire dangereuse, supportant déjà une circulation de transit quotidienne Centre de Paris/Portes Sud de Paris , grossie par le rétrécissement de l'avenue du Maine.

2-Pour le carrefour Pernety/Alain/Vercingetorix, les feux tricolores ont été enlevés définitivement et non pas masqués, alors que ce carrefour dessert la zone piétonne Vercingetorix- square Wyzinski vers le sud et que la règle de la priorité à droite oblige les automobilistes venant de la rue Pernety à passer en force, l'usage du klaxon faisant partie des nouvelles méthodes de circulation apaisée.

3-La situation constatée : les personnes handicapées moteur, les personnes âgées, les nombreuses nounous avec poussettes multiplaces et enfants accrochés , les élèves et collégiens sont en grande difficulté pour traverser et n'osent pas s'imposer face à des voitures et 2 roues qui ne s'arrêtent pas, qui ne respectent pas la limite de vitesse. Pour les personnes aveugles ou mal voyantes, tout déplacement autonome est devenu quasi impossible.

L'éducation citoyenne moyenne des habitants et usagers ne correspond pas pour le moment aux exigences de ce nouveau fonctionnement. L'éducation des élèves et des collégiens n'a pas été faite en amont du démarrage de « l'expérimentation », alors qu'ils ont eu des cours de sécurité routière leur apprenant à traverser en fonction des feux tricolores (« le petit bonhomme vert »).

La commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » exige l'arrêt de l'expérimentations'associe à la pétition des Plaisanciers et de COQUA demandant le rétablissement des feux tricolores et la diffusera.

2-Espaces ouverts jour et nuit sans surveillance continue : cette situation est déjà subie sur la coulée verte et dans le square Didot, depuis des années. Les habitants et usagers en ont déjà tiré les conclusions négatives. Sont favorisés les nuisances sonores, la multiplication des déjections canines, les trafics nocturnes, les rodéos motorisés. Cette ouverture va-t-elle concerner tous les squares du 14^{ème} arrt, y compris le square de la Mairie ?

La mairie n'a pas entendu notre demande : renforcer les effectifs et les compétences des personnels de surveillance.

La question de l'éducation citoyenne est la même que pour les eux tricolores : partager un espace ouvert comme partager des voies de circulation suppose une acceptation des règles de vie commune assurant le respect des riverains et une responsabilisation de chacune et chacun.

Dans notre quartier, et nous le déplorons, les règles élémentaires de courtoisie sociale sont ignorées d'une minorité d'habitants qui rendent déjà difficile la vie dans les espaces publics.

VŒU PRESENTE AU CONSEIL DE QUARTIER :

Dans le cadre de l'ouverture au monde, le Conseil de quartier Pernety, à l'initiative de la commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité », présente à la Mairie la candidature du QUARTIER PERNETY pour un jumelage avec un quartier populaire d'une grande ville d'un pays européen expérimentant en même temps

**la suppression des feux tricolores (ou équivalent) sans information ni éducation préalables des usagers et sans dispositif de sécurité supplémentaire*

**la suppression de voies de circulation et de places de parking sans développement préliminaire des transports publics*

**l'ouverture 2H/24 et 7j/7 des espaces verts publics, sans renforcement des personnels de surveillance et sans éducation citoyenne préliminaire*

IV-Immeubles appartenant aux bailleurs sociaux

1-Loge 1 rue Holweck (RIVP) : annoncée triomphalement par les représentantes de la RIVP lors d'une réunion du Contrat de Prévention et sécurité (18/09/17), la construction d'une loge à l'entrée de l'appartement de fonction de la gardienne (en arrêts maladie successifs depuis plus de 6 mois) est terminée, mais les problèmes demeurent. En 1^{er} lieu, la loge étant sans toilette ni point d'eau ne peut pas accueillir un/e gardien/ne sur des horaires normaux. Par ailleurs, les habitants ignorent le statut et les missions du personnel qui sera affecté, les horaires d'ouverture (aucun affichage externe ou interne). Donc ; la gardienne du 17 rue de Gergovie (nommée en remplacement d'une gardienne démissionnaire fin août) continue à assurer un remplacement de fait sur 4 immeubles qui s'ajoutent à ceux dont elle a la charge.

2-Constructions : au 105 rue R.Losserand, l'immeuble est hors d'eau ; au 3 passage de Gergovie, les finitions intérieures sont en cours ; à l'angle Decrès/Gergovie, les travaux n'ont pas commencé ; sur le site « Léopold Bellan », les travaux ont enfin repris. Il est à prévoir une arrivée de plusieurs centaines d'habitants sans équipements ni transports publics supplémentaires.

3-Courrier aux bailleurs sociaux : La commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » valide le courrier aux 4 bailleurs sociaux principaux du quartier (RIVP, Paris-Habitat, ICF La Sablière, Action Logement) en vue d'obtenir des rendez-vous en janvier 2018. A l'ordre du jour : les missions des gardiens et la réalité de leur mise en œuvre mais aussi les missions des bailleurs (accompagnement social et développement local en particulier) et la politique d'affectation des logements.

Le courrier sera signé par la commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité », par COQUA, par le collectif Losserand, par l'Amicale des locataires de l'Amphithéâtre, les PLAISANCIERS (commerçants) et sera proposé à la signature des associations de locataires du quartier avant envoi (42/62 rue de l'Ouest, 18 Moulin de la Vierge, rues de Gergovie et Holweck, 93 Pernety et Ventadour etc...)

La commission insiste sur la nécessité absolue d'interrompre la construction de nouveaux logements sociaux dans notre quartier, qui dépasse déjà largement les pourcentages règlementaires et demande à la Mairie de les implanter dans d'autres quartiers de l'arrondissement, afin d'y favoriser la mixité sociale.

V-Infos et questions diverses

1-Séance plénière du Conseil de quartier du 11 octobre 2017

La surabondance de l'ordre du jour et la durée excessive de l'exposé sur l'historique des feux tricolores ont frustré plus d'un participant. La commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » a déjà demandé que chaque commission mette sur le site du Conseil de quartier les compte-rendus de ses réunions et ses propositions, ce qui libèrera du temps de parole pour les débats et décisions.

La commission demande que le PV soit rectifié afin que les interventions soient attribuées aux intervenants exacts et que le contenu des interventions soit correctement rapporté.

Par ailleurs, la commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » refuse, pour des raisons éthiques évidentes, que des policiers soient appelés à la fin des séances plénières publiques du Conseil

de quartier sous prétexte que des discussions vives y ont lieu, d'autant que ces policiers ont bien d'autres tâches à effectuer dans notre quartier.

2-Implantation de panneaux « priorité piétons » place de Catalogne: elle a été proposée par COQUA et la commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité », d'abord refusée par le Conseil de quartier puis budgétée fin 2016 sur le reliquat pluriannuel des budgets des Conseils de quartier, présentée sur site le 16/03/17. Huit mois plus tard, les panneaux ne sont toujours pas posés... et les piétons continuent à vivre « grandeur réelle » les passages piétons sans feux tricolores et la circulation dite « apaisée »

3-Vie commerciale :

*Mercière et mercerie rue R.Losserand : malgré la situation de la mercière expulsée de son logement (DALO), la demande de logement social n'a pas été retenue par la Mairie du 14^{ème} * L'association de défense du patrimoine, d'ores et déjà financée par la CCIP, a sollicité des subventions

*Fleuriste angle Ouest/Pernety : a fêté son 20^{ème} anniversaire mais risque de cesser son activité car elle n'est pas parvenue à reconstituer sa trésorerie depuis l'incendie dont elle a été victime en juillet 2015 (NB : les indemnités qu'elle est en droit d'obtenir des auteurs de l'incendie n'ont toujours pas été fixées par la Justice) ; la Mairie n'a versé aucune aide, faute d'un cadre juridique ad hoc.

*Nouveau restaurant (soupes vietnamiennes) : rue de l'Ouest, implanté dans un local commercial dépendant d'un bailleur social Plusieurs participants expriment leur satisfaction de voir s'installer un nouveau restaurant destiné à une clientèle correspondant mieux au quartier.

*Le représentant des Plaisanciers relate plusieurs situations où les commerçants se sentent harcelés par les services municipaux et la Police sur des questions mineures, alors que des questions majeures restent toujours posées.

4-Implantation expérimentale d'une brigade de « sécurité du quotidien » : le vœu de COQUA et de la commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » a été repris par le Conseil de quartier (contre l'avis du bureau) puis par le Conseil d'arrondissement. Nous regrettons que la candidature ait été élargie à l'ensemble du 14^{ème}, au risque de saupoudrer les moyens sur des quartiers qui ne correspondent pas aux critères. Le cabinet du Ministère de l'Intérieur a répondu à notre candidature : transmission au Préfet de Police. La commission et COQUA vont écrire au Préfet pour le suivi du dossier.

5-La demande de rendez-vous faite auprès du Commissaire Alvarez pour le point périodique dont nous avons convenu ; est encore sans réponse à ce jour... nous vous tiendrons informés !

6-LA PAGE (journal du 14^{ème} arrondissement) La commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » souhaite pouvoir écrire un article dans un prochain numéro. La demande sera transmise par un militant de La Page présent à la réunion.



**14^{ème} commission du Conseil de Quartier Pernety
« Vivre ensemble, paix sociale, sécurité »**

PROCHAINE REUNION : 18 janvier 2018 à 19h au Château Ouvrier